

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

### **Exercice 2020**

En 2020, pendant cette sinistre année COVID, l'Assemblée générale de la Fédération du Théâtre Action s'est réunie dix fois (toutes virtuelles sauf la première en février « en présence »).

Autres réunions, celles - en « présentiel »- de la commission politique (COMPOL) préparatoire à l'entrevue avec la ministre Bénédicte Linard, de même que les entretiens – en visioconférence - avec le cabinet pour débattre et relayer les informations sur les mesures sanitaires propres au secteur et/ou compensatoires aux confinements, et y porter les revendications de la FTA.

Les contacts avec l'administration et le cabinet ont été systématiquement entretenus – notamment en vue du renouvellement de l'aide au projet 2020 grâce à laquelle, enfin confirmée en décembre, la coordination suspendue fin juin faute de moyens, a pu être renouvelée début décembre pour 7 mois.<sup>1</sup>

Dans les premiers mois « d'avant covid », il ne s'est plus présenté d'occasion pour la FTA d'apporter son appui à des rencontres d'ateliers suscitées par les compagnies. Par contre se sont poursuivies les Journées de formation aux droits culturels (notion qui deviendra en juillet « la boussole » du « redéploiement de la culture ») organisées localement par le Théâtre de la Renaissance, le Théâtre sans accent, et les Acteurs de l'Ombre.

Les membres se sont surtout retrouvés par écran interposé lors des débats en AG : une « en présence » en février et neuf séances virtuelles : le relevé des sujets traités (infra) est précédé de la date de l'AG dont les PV et documents accompagnant détaillent les débats et les décisions.

L'« organe souverain » de la FTA a évidemment été accaparé par les mesures de confinement et celles qui devaient les aider à tenir, financièrement, mais aussi dans leurs relations avec leurs publics et leurs ateliers :

- 11/5 : Les 4 Mesures : confinement/ dé-confinement / aide à l'emploi (chômage) et fonds d'urgence. Perspectives : comment maintenir le lien avec les publics des ateliers de création collective ?
- 15/5 : Mesures et moyens. Proposition d'actions : activités extérieures en été et en ateliers (répétitions professionnelles).

---

<sup>1</sup> À souligner toutefois l'élan quasi unanime avec lequel à défaut, encore en novembre, de certitude sur l'aide au projet demandée pour l'année 2020, les membres ont tenu à participer à la constitution d'un fonds de soutien à l'emploi de la coordination en décembre 2020 et janvier 2021. Un apport qui n'a finalement pas dû être sollicité, mais qui montre s'il le fallait encore, l'intérêt porté par les membres à la mise en place de la coordination.

- 22/5 : Le point sur les demandes d'aide. Appels et lettres : **no culture no future**. Informations pour un possible dé- confinement. Propositions d'actions : les diffusions de l'été (extérieur) les ateliers virtuels.
- 19/6 : Fonds d'urgence : analyse des avancées des membres/ transmission des infos : via la coordination. Dé-confinement : participation du coordinateur aux entretiens arts de la scène avec la ministre (visioconférence) ; les ateliers sont officiellement autorisés (jauge 20) et contacts réguliers avec les autres fédérations.
- 22/9 : Les fonds d'urgence.
- 12/10 : Plateformes de concertation avec les autres fédérations et acteurs de la culture.
- 21/10 : Perspectives et suivi re-confinement ; inquiétudes ; Rencontres d'Automne du Théâtre Action reportées.
- 7/12 : Visioconférence de la Ministre avec les secteurs culturels sur les perspectives de soutien. Le prochain système pour accompagner les structures/artistes dans la crise sanitaire prendra la forme d'un accroissement des aides structurelles à partir de 2021.

Mais l'AG s'est aussi préoccupée d'autres sujets :

- Visibilité de la FTA et information des membres:

- 7/2 : Ouverture officielle du site internet de la FTA : information et questions. Poursuite de l'information régulière par la Newsletter de la coordination.

- La demande d'aide au projet 2020 visant notamment au maintien de l'emploi de la coordination et au soutien aux activités communes initiées par les membres.

- 19/6 : Problème du maintien de l'emploi au-delà de juin. Information sur les actions auprès du cabinet.
- 22/9 : Information sur la subvention FTA et perspectives de réengagement du coordinateur. 12/10 : Le réengagement du coordinateur : la question du conflit d'intérêts potentiel.
- 21/10 : Coordination : l'AG débat de diverses hypothèses d'engagements : les membres sont appelés à se prononcer par vote secret.  
7/12 : Remise en route de la coordination ; la confirmation de cette subvention entraîne la prorogation de l'échéance du contrat d'emploi au 31/6/21.
- 7/12 : Information générale sur la subvention exceptionnelle 2020 destinée à couvrir les frais de fonctionnement concourant à la stabilisation et au développement de la FTA : représentation politique et institutionnelle, fonctionnement de ses organes : commissions, groupes de travail ; communication et visibilité ; charges d'emploi et de fonctionnement de la coordination, soutien aux actions du secteur (rencontres, formations, débats), dépenses de fonctionnement non structurelles, etc. Principes de non-concurrence, complémentarité et concertation avec les membres.

- Soutien aux ateliers et formations :

- 7/12 : Demande de formations à l'usage des outils du numérique (sites, promotions,...) et à l'introduction et gestion de subventions européennes. L'aide au projet permet la poursuite de l'aide à des JOURNÉES de formation « Approche des droits culturels » organisées localement par les compagnies.<sup>2</sup>

- La mise en place des Organes consultatifs : Chambre de concertation sectorielle Arts Vivants (ci-après Chambre AV) et Commission d'avis Arts vivants (ci-après CA/AV), conformément au Décret sur la Nouvelle Gouvernance culturelle (2029).

Les membres de la FTA disposent de représentants dans ces deux « organes » : une délégation (une liste de 4 délégués interchangeables) de l'asbl auprès de la Chambre AV, et des experts - personnes indépendantes nommées pour 3 ans par la ministre – auprès de la Commission d'avis et de sa Session de travail théâtre-action (ci-après Session T-A).

- 19/6 : Mise en place des Chambres de concertation et des Commissions d'avis - Rapport de la déléguée auprès de la Chambre AV et des experts auprès de la CC/AV.
- 12/10 : Rapport des experts auprès de la CC/AV : en l'absence de tout dossier présenté par des membres du T-A, sur proposition de l'administration, la Session T-A a été intégrée à celle de l'Art dramatique (Artdram) pour les débats et avis sur les demandes d'aides au projet (ponctuel/pluriannuel), à titre expérimental pour un an, avec l'accord des experts T-A (accord confirmé par le CA). Contrepartie demandée : une enveloppe T-A en aides ponctuelles.
- 12/10 : Rapport de la délégation T-A auprès de la Chambre AV. L'AG souhaite que les experts et les délégués se réunissent régulièrement pour assurer entre eux la cohérence de leur contribution à ces Organes Consultatifs, avec rapport à l'AG. Ces réunions seront particulièrement importantes lorsque la Session T-A débattera des demandes de CP et leur renouvellement.
- 21/10 : Rapport sur la Session Artdram : problème de surcharge par manque de présence suffisante de membres T-A.
- 7/12 : Chambre AV - incidence de la « boussole des droits culturels » sur les critères d'avis sur les demandes d'aides et de CP : à développer parmi les priorités lors de la rencontre avec la ministre. Session Artdram - l'intégration, organisée à titre expérimental figure sous ces conditions dans le R.O.I. de la CA/AV. La stratégie à court terme des experts T-A est de susciter des demandes de compagnies de T-A, et les défendre au sein de la Session Artdram sur base de critères spécifiques au T-A puis, sur cette base, obtenir une enveloppe budgétaire dédiée au T-A.

---

<sup>2</sup> Pour les membres qui ont déjà organisé une première JOURNÉE, une seconde, d'approfondissement sous forme de séminaire, est possible aux mêmes conditions (prise en charge formateur par la FTA) dans les limites du budget.

- Dépôt de candidatures à la qualité de membre de la FTA :

- 19/6 : Candidature de la Roulotte verte et Compagnie : proposition d'invitation par l'AG à la prochaine réunion suite à l'avis favorable du CA.
- 7/12 : Accueil de la Roulotte Verte et Cie en qualité de 22ème membre de la FTA

- Entretiens avec la nouvelle Ministre de la Culture Bénédicte Linard

- 7/2 : Retours sur la rencontre avec la Ministre à l'occasion de la présentation publique) du rapport d'activités du Comité de concertation des Arts de la scène (par P. Biot président CCAS). Information sur la mise en place prochaine de la Chambre de concertation Arts vivants appelée à remplacer le CCAS.
- 19/6 : Lettre à la Ministre : la rencontre prévue en mars a été reportée (COVID) ; organisation d'une seconde COMPOL préparatoire et demande de participation au Groupe de réflexion sur le redéploiement des politiques culturelles (demande non retenue).
- 22/9 : Un « **futur pour la culture** » : préparation des débats en Chambre de concertation et de la rencontre avec la Ministre.
- 12/10 : Report de l'entretien préparé par deux COMPOL (mars/ octobre). Les membres de la délégation retenue (4 avec parité) se sont répartis les axes retenus par la COMPOL. Les commentaires sur les conclusions du Groupe de réflexion du cabinet (« les 52 ») ne remplacent pas l'entretien où la FTA développera ses priorités : le lien entre droits culturels (boussole du Gr de réflexion) et la démarche du T-A ; les quotas Art et Vie et Théâtre à l'école à réserver au T-A (le rapport aux CC) ; la médiation intégrée dans la démarche du T-A ; l'emploi dans le T-A et l'impératif de la permanence.

- Divers

Le Conseil d'administration et la coordination ont particulièrement veillé en ces temps de distanciation à ce que les questions importantes soient bien documentées et les textes préparatoires envoyés en amont des séances des AG et autres COMPOL, et les PV et synthèses détaillés envoyés le plus promptement après les séances. La Newsletter de la coordination veille à y apporter les compléments d'information utiles.

Le nouveau code des sociétés et associations et son impact sur les statuts des membres : une étude a été menée par la coordination à destination des membres, et une proposition d'adaptation des statuts de l'asbl FTA a été réalisée. Provisoirement reportée elle sera soumise à la première AG qui pourra se tenir « en présence » pour permettre un débat largement ouvert.

**Le Conseil d'administration de la FTA**

Documentation et rédaction : Paul Biot

20/02/21